

Durée : 3 jours

Présentiel ou distanciel

En continu ou par séquence

Descriptif d'Action de Formation

MODALITES D'ACCES :

- Membres élus ou candidats (titulaires/suppléants) CSE

OBJECTIFS :

- Pouvoir identifier l'importance des enjeux santé, sécurité et conditions de travail ;
- Maîtriser les rôles, missions et moyens du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail ;
- Repérer les risques et s'approprier les méthodes et outils pour jouer son rôle de préventeur.

PREREQUIS :

- Aucun

METHODES MOBILISEES :

- Transmission d'une synthèse du cours sous format PPT
- Mise en commun des savoirs et des expériences, sous forme d'échanges, de travaux pratiques et d'études de cas,
- Élaboration collective des acquis en fin de formation

INTERVENANT(S) :

- Ingénieurs ou cadres spécialisés en Santé Sécurité et Conditions de Travail

EVALUATION & INDICATEURS DE RESULTATS :

- QCM en cours et fin de formation
- Depuis 1998, nous avons formés plus de 1500 bénéficiaires sur cette action de formation, le taux de recommandation est de 100% pour l'année 2023

ACCESSIBILITE/CONTACT : Nos prestations sont accessibles aux PSH et Dorothee Ousset (dorothee.ousset@groupequorum.com) se tient à votre écoute pour étudier tout aménagement nécessaire

TARIF : INTER : 1620 € / personne INTRA : nous consulter

DATES : suivant convention

MODALITES D'INSCRIPTION & DELAIS D'ACCES:

- Etablissement d'un devis et d'une convention détaillée,
- Transmission préalable des mails des participants
- La formation est mise en œuvre après validation du commanditaire arrêté d'un commun accord

DESCRIPTIF :

1^{er} jour : Obligations de l'employeur en matière de SSCT

- Cerner les missions du CSE/CSSCT sur la santé, sécurité et conditions de travail :
 - Rôle du CSE en prévention des risques professionnels
 - Rôles des membres de la CSSCT
 - Information et consultation
- S'approprier le fonctionnement et les moyens du CSE:
 - Réunions obligatoires sur la santé et la sécurité au travail
 - Moyens mis à disposition
 - Droits d'alerte et recours à l'expertise
 - Protection des élus

2^{ème} jour : Rôles et responsabilités SSCT du CSE

- Identifier les obligations et les responsabilités :
 - Prévention et responsabilités des différents acteurs ;
 - Se repérer dans les textes
- Collaborer avec les acteurs de la santé au travail
 - Inspecteur du travail, services de santé au travail, CRAMIF/CARSAT, ANACT, INRS...

3^{ème} jour : Les méthodes et outils de la prévention

- Identifier les risques et améliorer les conditions de travail :
 - Aménagements, personne accidentée ou en situation de handicap, TMS, RPS ;
 - Moyens et actions de prévention : grilles d'inspection, enquêtes...